

négliger de s'enquérir des antécédents spécifiques possibles et si l'on a affaire à un malade comme le nôtre chez lequel une tuméfaction rouge sombre de la mastoïde est apparue sans écoulement d'oreille antérieur avec accompagnement de douleurs intolérables, si spéciales à la syphilis, alors même que l'interrogatoire ne permettrait pas d'établir un diagnostic aussi ferme que dans le cas de Baratoux, ou celui que je publie, si, d'autre part, le malade n'a pas de raison du côté de sa muqueuse nasale ou de la peau de la face ou du cuir chevelu de faire une adénite suppurée au voisinage de sa mastoïde, il me semble qu'on serait en droit de faire l'épreuve du traitement spécifique pendant quelques jours avant de s'armer du bistouri.

Je tiens à faire remarquer, en terminant, que chez notre malade, l'amélioration rapide que nous avons eu le plaisir de constater était sans doute la conséquence de la suppression du mercure bien plus que le résultat de l'administration de l'iodure de potassium ; le malade était profondément intoxiqué par le mercure quand nous le vîmes, et l'état de déchéance dans lequel il était, à son entrée à l'hôpital, avait vraisemblablement favorisé l'évolution de la syphilis. Constantin Paul admettait que l'abus du mercure pouvait favoriser l'évolution de cette maladie, je crois qu'il est difficile de trouver un exemple plus frappant que celui-ci, dans cet ordre d'idée. Il eut été plus démonstratif, à ce point de vue, de suivre l'évolution de la lésion, après la suppression du mercure, sans administrer immédiatement de nouveau médicament y eussions-nous songé, l'état de notre malade ne permettait pas cette attente.

---